ID: 030-253003297-20240402-2024\_04\_02\_07D-DE

N° | 2024-04-02-07d



# COMITE SYNDICAL REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU: 2 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 2 avril à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat mixte du SCOT Sud Gard régulièrement convoqué le jeudi 14 mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Frédéric Touzellier.

Constat de non-quorum en première date le mercredi 6 mars 2024.

**OBJET: MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS** 

DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD GARD

Référence du service :

Objet de la délibération

PERSONNEL: FT/PL/VM-07d

## MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

#### Etaient présents(es) (26)

Frédéric TOUZELLIER, Président

André BRUNDU, Gaël DUPRET, Gilles GADILLE, Jean-François LAURENT, Patricia VAN DER LINDE, Vice-Président(e)s présent(e)s

Vincent BOUGET, Jean-Marc CAMPELLO, Claude DE GIRARDI, Michel DEBOUVERIE, Jean DENAT, Jean-Luc DESCLOUX, Fréderic ESCOJIDO, Maryse GIANNACCINI, Philippe GRAS, Bernard JULLIEN, Renaud LEROI, Antoine MARCOS, Pierre MEDAN, Rémi NICOLAS, Olivier PENIN, Patrice PLANES, Véronique POIGNET-SENGER, Gilles TIXADOR, Véronique VAUTRIN, Pascale VENTURINI, Conseillers (ères) syndicaux(ales) présent(e)s

### Etaient représentés(ées) (2 pouvoirs)

Jean-Luc CHAILAN, donne pouvoir à Frédéric TOUZELLIER; Régis VIANET donne pouvoir à Patricia VAN DER LINDE.

#### Etaient excusés(ées), absents(es) (60)

Bernard CLEMENT, Cécile MARQUIER, Juan MARTINEZ, Julien PLANTIER, Vice-Président(e)s excusé(e)s

Bernard ANGELRAS Frédéric BEAUME, Patrick BENEZECH, François BERTIER, Olivier BONNE, Pascale CAVALIER, Mylène CAYZAC-PRAME, Audrey CIMINO, Ivan COUDERC, François COURDIL, Robert CRAUSTE, Fabienne DHUISME, Gilles DONADA, Xavier DUBOURG, Brigitte DUPONT, Thierry FELINE, Bruno FERRIER, Laurence GARDET, Jean-Jacques GRANAT, Jean-Christophe GREGOIRE, Lisbeth GUERIN-GRAIL, Robert HEBRARD, Catherine LECERF, Joffrey LEON, Loïc LEPHAY, Pierre LUCCHINI, Florent MARINEZ, Jean-Claude MAZAUDIER, Ombeline MERCEREAU, Brigitte MIRANDE, Maurice MOURET, Bruno PASCAL, Jérémy PEREDES, Laure PERRIGAULT-LAUNAY, Thierry PESENTI, Angel POBO, Jean-Louis POUDEVIGNE, Gaëtan PREVOTEAU, Patrice QUITTARD, Marie-France RAINVILLE, Jean-Marie RAYMOND, Jacky REY, Géraldine REY-DESCHAMPS, Fabienne RICHARD-TRINQUIER, Olivier RIGAL, Josiane ROSIER-DUFOND, David-Alexandre ROUX, Rodolphe RUBIO, André SAUZEDE, Joël TENA, Alain THEROND, Richard TIBERINO, Catherine TOUNIER-BARNIER, Eddy VALADIER, Lucien VIGOUROUX, Valentine WOLBER, Conseillers(ères) syndicaux(ales) excusé(e)s

Sièges: 88 Membres en exercice: 88

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le N° 2024-04-02
ID : 030-253003297-20240402-2024\_04\_02\_07D-DE

## Monsieur Gilles GADILLE, Vice-président du Syndicat mixte du SCOT Sud Gard, expose :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération du 11 décembre 2018 portant mise à jour du tableau des effectifs,

Considérant que depuis la dernière mise à jour du tableau des effectifs, 2 agents ont été recrutés,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs du Syndicat mixte du SCOT Sud Gard à la date du 19 mars 2024,

Le COMITE SYNDICAL après en avoir délibéré;

#### DECIDE, à l'unanimité

Exprimés: 28 (dont 2 pouvoirs)

Pour:28	Contre:0	Abstention:0
---------	----------	--------------

### ARTICLE 1 : Adopte le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessous :

CADRES OU EMPLOIS	Catégorie	Nombre de poste ouvert		Grade	Référence de la délibération créant le poste	Durée hebdomadaire des services TC = 35 heures (effectué 37 heures – avec mise en place RTT)
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Attachés	A	2	=	Attaché PRINCIPAL Attaché	2018-06-06-06d 2016-12-17-05d	Temps complet Temps complet
Rédacteurs	В	1	-	Rédacteur PRINCIPAL de 1 <sup>ere</sup> classe	2022-10-06-08d	Temps complet
Adjoints administratifs	C	1	€	Adjoint administratif territorial PRINCIPAL de 1 <sup>ère</sup> classe	2018-04-03-06d	Temps complet
FILIERE TECHNIQUE						
Techniciens	В	1	-	Technicien PRINCIPAL de 2 <sup>ème</sup> classe	2023-06-29-02d (avancement de grade)	Temps complet
		1	-	Technicien	2020-10-05-15d	Temps complet
TOTAL		6				

# OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD GARD

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le N° | 2024-04-02-0

ID : 030-253003297-20240402-2024\_04\_02\_07D-DE

<u>ARTICLE 2</u>: Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget du Syndicat mixte du SCOT Sud Gard.

Le Président du Syndicat Mixte du S.CO.T. du Sud Gard

Fréder TOUZELLIER

Maire de Générac

1er Vice-Président Communauté

d'agglomération de Nîmes métropole